

## ■ Séminaire ASDM-Éducation nationale. En route pour la coformation

Le séminaire organisé par l'Association des syndicats de la maintenance des matériels (ASDM) et l'Éducation nationale s'est tenu en novembre en Alsace. Le lycée Paul-Émile-Victor d'Obernai (Bas-Rhin) a accueilli des concessionnaires, des proviseurs et chefs des travaux de quelque 53 établissements d'enseignement professionnel. L'adéquation entre école et entreprise est un enjeu majeur pour l'avenir de ces métiers.

« L'avenir de nos entreprises passe par les établissements d'enseignement. Si vous faites défaut, nous ne serons plus là demain. C'est un défi à relever ensemble », lançait Jean-Marc Abline, concessionnaire en Vendée et membre de la commission formation au Sédima, lors du séminaire école-entreprise, organisé par l'Association des syndicats de la maintenance des matériels (ASDM) et l'Éducation nationale. Jacques Perrin, inspecteur général de l'Éducation nationale, confirmait ces propos en soulignant le côté presque « familial » de la filière, et la qualité des échanges qu'elle entretient avec le corps professoral. Mais sans doute prêchait-il devant un parterre de convaincus lors de cette conférence qui s'est tenue au lycée Paul-Émile-Victor d'Obernai (Bas-Rhin), les 9 et 10 novembre. Les professionnels et les enseignants planchent toujours sur les mêmes bancs de la réforme du référentiel du BTS agroéquipement et ont été confrontés à la mise en place du bac pro agroéquipement en trois ans. Juin 2012 verra sortir la première session de ce nouveau bac, en même temps que les derniers étudiants de l'ancien cursus BEP/bac pro. « Le niveau de recrutement semble meilleur, avec des jeunes ayant exprimé ce choix en premier vœu, ce qui était rarement le cas en BEP. De ce fait, ils sont motivés », constate avec satisfaction Jean-Marc Abline. Son collègue marnais, Jean-Marie Martel, confie l'appréhension préalable des professionnels avec ce constat : finalement, tout le monde s'est adapté.

Le bac pro est devenu un prérequis pour entrer dans la grande majorité des ateliers. À ceci près : des artisans ruraux, des petites concessions, souvent dans les régions d'élevage, recrutent parfois au niveau CAP, la motivation des jeunes devenant alors le critère prioritaire. Jean-Luc Lorrain, inspecteur de l'Éducation nationale a été très clair : « Les moyens sont volontairement concentrés sur le bac pro. Nous avons maintenu des CAP là où les effectifs sont suffisants et la demande appuyée par la profession, et souvent au sein de lycées des métiers. »

### Passer ton bac d'abord

La tendance est au « cylindrage », c'est-à-dire au regroupement de la filière du niveau V au III, voire jusqu'à la licence sur un ou deux gros établissements par académie, question de cohérence, de gestion du personnel et pour éviter de multiplier les plateformes techniques. Théoriquement, la passerelle existe entre la terminale CAP et la première bac pro, mais elle restera margi-



Jean-Marie Martel (à droite) et Jean-Marc Abline : « Le CAP n'est plus adapté à nos entreprises et bloque l'évolution dans nos métiers. »

nale. À propos de la certification intermédiaire, Jacques Perrin l'a rappelé avec insistance : « C'est un moyen de sauvegarde pour les plus fragiles mais l'objectif est bien de mener le maximum de jeunes au bac pro. » Un lot de consolation qui pose quelques problèmes d'évaluation – les contrôles en cours de formation – au sujet desquels les échanges ont été nourris. Le lycée de Bar-sur-Seine (Aube) a expliqué son cheminement pour passer de quatre à trois ans et intégrer la certification intermédiaire. Celui de l'Argonne à Sainte-Menehould (Marne) indiquait



être parti des modèles de la filière automobile. Tous s'accordaient sur ce but : à l'heure du numérique, il y a moyen de suivre pas à pas les compétences abordées, évaluées et validées de façon efficace. La volonté générale est de trouver le moyen de partager ces informations entre les élèves, les tuteurs, les enseignants, les examinateurs...

### Attention, public fragile

Avec le bac pro en trois ans, le changement le plus marquant, redouté par les professionnels, concerne l'âge des jeunes. « Nos techniciens d'atelier sont parfois surpris par leur gabarit, constate Jean-Marc Abline. Effectivement, certains étudiants arrivent en période de formation en entreprise à peine passé les 14 ans, mais finalement cela ne pose pas de problème. Ce n'est pas en étant plus vieux de quelques années qu'on apprend mieux les bons gestes.

### Enseignant : donner le goût du métier

C'est la sixième rentrée de Martial Helluy, enseignant en maintenance des matériels, au lycée Paul-Émile-Victor d'Obernai (Bas-Rhin). Il intervient dans les domaines électrique et moteur dans les trois options de l'établissement (matériels agricoles, parcs et jardins, travaux publics et manutention). Le parcours de ce fils d'agriculteur est atypique puisqu'il démarre par un BEP machinisme agricole en formation initiale, suivi d'un bac pro en parcs et jardins. « Au départ je voulais créer mon entreprise dans la maintenance des matériels de parcs et jardins, ce qui semblait plus à ma portée que

l'agricole. Le hasard m'a conduit à l'Éducation nationale, comme contractuel. » C'était juste après une incursion d'un an chez un concessionnaire agricole. Depuis, il a passé son BTS spécialité TP car, sans aucune notion d'agronomie, le référentiel était plus proche de ses compétences. Voilà donc un professeur polyvalent très attaché à ces filières et qui souhaite participer à leur promotion auprès du grand public : « La plupart de nos élèves sont de jeunes ruraux, leur motivation est solide. Les autres n'ont pas conscience qu'avec ces diplômes ils trouveront du travail dès la sortie du lycée. »



**Le lycée Paul-Émile-Victor d'Obernai (Bas-Rhin) accueillait en novembre le rendez-vous bisannuel de l'Éducation nationale et des professionnels de la maintenance des matériels.**



**Le parcours de Martial Helluy, enseignant en maintenance des matériels au lycée d'Obernai (Bas-Rhin), a traversé les trois filières.**

En revanche, les contraintes de sécurité sont plus fortes. » D'où la judicieuse piqûre de rappel des obligations des entreprises comme des établissements scolaires vis-à-vis du Document unique de prévention des risques, effectuée par Sébastien Level du Bureau Véritas. « Nous réalisons 12 000 interventions extérieures par an, commentait Jean-Marc Abline, il est impossible de les codifier par avance. La formation doit donc impérativement intégrer la sécurité pour que les bons réflexes deviennent innés. » Ce à quoi répondait Laurent Theveny de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) : « La prévention des risques s'apprend à l'école et s'applique en entreprise, le jeune doit passer des modèles théoriques à la pratique. La première heure du premier jour est capitale. » Il montrait, chiffres des taux de sinistres des jeunes à l'appui, que le premier mois est la période de tous les dangers, quels que soient les contrats de travail (stages, CDD, intérimaires...). Et

ajoutait : « Attention, vous avez quelqu'un de fragile face à vous, d'autant qu'il faudra préserver son capital santé sur une carrière plus longue. Plus les procédures sont claires, mieux c'est. En effet, dans les ateliers, les anciens fonctionnent par acquis d'expérience mais ne savent souvent pas les transmettre. Il faut aider les entreprises à poser un cadre et atteindre un niveau de sécurité stable. » Beaucoup de questions ont ensuite été posées sur les autorisations de conduite et les dérogations à demander à l'inspection du travail. « Attention à la distinction

## Activer les synergies

Penser autrement, sortir du directement utilitaire, de la seule logique quantitative, voilà l'exercice qu'a proposé pendant quelques minutes André-Yves Portnoff, directeur de recherches associé de Futuribles international et professeur à la Haute École de Gestion à Fribourg (Suisse). L'assistance a suivi, interpellée par l'auteur du dynamisant *Aux actes citoyens*<sup>(1)</sup>. En préambule : une image, celle du Dôme de Florence en Italie (la plus haute structure autoportante construite au XV<sup>e</sup> siècle, sans cintre ni échafaudage) pour montrer que la solution au problème n'est pas la nature ni la quantité des composants mais leur organisation et leur interaction (en l'occurrence des briques en arêtes de poisson !). Une idée forte à transposer en entreprise, à l'école, dans la société. Pour ce chercheur en métallurgie, la qualité de la relation humaine et l'intelligence collective sont des leviers extraordinaires. Évoquant l'effet papillon (petite cause, grandes conséquences), il en appelle à la responsabilité de chacun, à l'échange, à l'écoute. « L'innovation vient souvent d'une idée marginale, qu'il faut savoir entendre. L'émotion a également sa place dans la sphère professionnelle, c'est un bon vecteur de relation. En temps de crise, la maintenance est une valeur sûre. Le fait de tenir un parc, de réparer, répond aussi à une éthique partagée par les salariés et la clientèle » ajoute-t-il. La technique va très vite mais fondamentalement l'attente reste la même : rendre un service. Un point de vue décalé, fort apprécié.

<sup>(1)</sup> Maxima ed. en collaboration avec Hervé Sérieyx

entre machines dangereuses – qui ne sont pas utilisées sans habilitation quel que soit l'âge du jeune – et le travail dangereux bénéficiant d'un encadrement progressif. Certaines tâches sont interdites à tout jeune qui n'est pas en formation mais pas aux jeunes en formation », rappelait Laurent Theveny. D'où l'intérêt de prévoir une semaine, sur les vingt-deux de la période de formation en entreprise, consacrées aux diverses habilitations (électrique, manipulation des fluides frigorigènes, conduite d'engin en sécurité...).

### Être coformateurs

L'inspecteur général concluait : « Nous partageons davantage de

temps (60/40) avec l'entreprise. Tout un pan de la formation lui est délégué. Le professionnel ne se contente désormais plus seulement de l'application des savoirs. La répartition des acquisitions de compétences entre l'école et l'entreprise se négocie, car aucun élève ne réalise le même stage. Cela demande beaucoup de concertation et d'adaptabilité de part et d'autre. » Commentaires à la volée de quelques professionnels : « Les référentiels du diplôme ont été construits ensemble, et sont pour nous des éléments auxquels nous sommes attachés ; la question de l'adéquation des périodes de stage à la saisonnalité des travaux reste ouverte ; l'intégration de jeunes techniciens supérieurs dans les entreprises peut faciliter le lien avec les stagiaires car ils appréhendent mieux la fonction de tuteur. » Dans ce contexte, la présentation, par Christian Fournier de la société Mistral, des logiciels de gestion qui relient l'atelier au reste de l'entreprise, a été appréciée des enseignants car leurs élèves y sont confrontés en stage. De même, les professionnels ont pu appréhender l'évolution des méthodes de cours avec les tableaux numériques interactifs. De quoi revoir ensemble ses copies pour mieux transmettre. Souplesse, simplification des documents de liaison, le dialogue entre l'école et l'entreprise avance bien.



**Le bac pro est devenu un prérequis pour intégrer la grande majorité des ateliers.**

**Dominique Berger**